

Combinez la participation à AgrolImpact avec le réseau d'exploitation sécheresse de la Suisse Grêle !

L'objectif du réseau d'exploitation sécheresse est d'approfondir et d'élargir la compréhension des dommages causés par la sécheresse ainsi que de soutenir les exploitations dans la mise en œuvre de mesures visant à accroître leur résilience climatique.

Conditions de participation :

...participent déjà à AgrolImpact, sont inscrites ou prévoient de le faire;
...cultivent au moins 3 ha de terres ouvertes;
...se situent dans le canton de VD ou GE;
...sont assurées contre le risque de sécheresse auprès de la Suisse Grêle depuis au moins trois ans.

Quels sont les avantages à participer au réseau d'exploitation sécheresse ?



La Suisse Grêle **prend en charge** une partie des coûts de participation à AgrolImpact:

- Soutien à l'engagement au projet.*
- 400 CHF par exploitation et par an à titre de compensation pour le temps investi. Le temps requis est d'environ 0.5-1 jour par an et comprend les activités suivantes :
 - Saisie des données. Dans tous les cas, ce travail doit être effectué pour AgrolImpact.
 - Mise à disposition d'informations supplémentaires pour la Suisse Grêle telles que des retours d'expérience sur la gestion des surfaces ou des observations durant la période de végétation (quelques renseignements par téléphone, email ou WhatsApp, éventuellement une visite unique d'une parcelle sur place; maximum une demi-journée par an).
 - Éventuels échanges entre les exploitations du réseau (groupe WhatsApp), par exemple pendant les périodes de sécheresse.
- Maximum 300 CHF par exploitation et par an comme contribution financière aux coûts des services de conseil** sur les thèmes de la résilience climatique, la fertilité des sols ou l'eau.

*Les montants sont versés aux exploitations via AgrolImpact. Le montant des contributions dépend des moyens de soutien déjà disponibles dans chaque canton.

**Conseil par le canton ou d'autres services tels que ProConseil, Agrigenève, Swiss NoTill, Earthworm, etc.



Comment participer au réseau d'exploitation sécheresse ?



- L'exploitant s'inscrit auprès d'AgroImpact et mentionne son intérêt à participer au réseau sécheresse.
- L'exploitant donne son consentement à AgroImpact pour partager les données avec la Suisse Grêle.
- Au cours de la première année, les données sont recueillies selon les procédures AgroImpact.
- Avec l'aide d'un expert, des informations supplémentaires (p. ex. spécificités des sites) sont collectées. Pendant la période de végétation, les observations sont partagées via WhatsApp.
- Selon la procédure établie par AgroImpact, l'exploitation élabore, en concertation avec un conseiller, son plan d'action. L'accent est également mis sur la question de la sécheresse.

Ici, vous pouvez vous informer sur AgroImpact et vous inscrire pour y participer !



Pourquoi lançons-nous ensemble le réseau d'exploitation sécheresse ?



La Suisse romande est plus touchée par les périodes de sécheresse que d'autres régions de la Suisse. Ces dernières années, des périodes de sécheresse répétées ont entraîné des réductions de rendement considérables. Étant donné les impacts liés à ces événements climatiques, de nombreuses exploitations agricoles sont assurées contre la sécheresse. Il est établi que le changement climatique renforce ces périodes de sécheresse et augmente leur fréquence. L'association AgroImpact soutient les exploitations agricoles dans leur adaptation au changement climatique par le biais de diagnostics et de plans d'action. Pour la Suisse Grêle, de telles initiatives sont nécessaires pour améliorer les systèmes agricoles face au changement climatique. Une simple assurance ne suffit pas à protéger les exploitations contre les défis auxquels elles sont confrontées. Il est nécessaire d'adapter de manière globale les systèmes agricoles afin de pouvoir répondre aux défis climatiques. L'approche d'AgroImpact rejoint la vision de la Suisse Grêle qui vise à soutenir les exploitations agricoles dans ces démarches.

Vous avez des questions ?



François Roulier (Expert de la Suisse Grêle)
froulier@bluewin.ch; 079 210 95 43



Pablo Bovy (AgroImpact)
info@agroimpact.ch; 021 966 99 50

Impressum

Société suisse d'assurance contre la grêle, Seilergraben 61, 8001 Zurich
Association AgroImpact, Avenue des Jordils 1, 1001 Lausanne